

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

---

L'an deux mille quatorze, le lundi huit septembre à vingt heure quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Guy ROUSSE-LACORDAIRE.

Date de convocation : le 03 septembre 2014

Nombre de votants : 11 + 2 pouvoirs

**Sont présents :** M. Guy ROUSSE-LACORDAIRE, Maire

Messieurs Eric HAUER, 1er adjoint, Jean-Michel SEVILLE, 2ème adjoint, Jason AUGUSTO, 3ème adjoint, Jean-Jacques GOUJON, 4ème adjoint.

Mesdames Agnès PORTE CELERIER, Annick GIRARD, Isabelle LOUP

Messieurs Pascal CANDOLFI, Olivier HURIER, Stéphane VEDRINES

**Pouvoir des absents excusés :** M. Thierry CAILLOL : a donné pouvoir à M. Jean-Michel SEVILLE

Mme Sylviane MALVOISIN : a donné pouvoir à Mme Isabelle LOUP

**Absent excusé :** M. Mickaël LEFEVRE

**Absent :** M. Yves BODART

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Jacques GOUJON

Ouverture de la séance : 20h15

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 21 juillet 2014 : vote "pour" à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### 1 / PERSONNEL COMMUNAL

1-1) Recrutement d'un adjoint technique pour compenser, à terme, le mi temps thérapeutique à venir d'un agent technique.

**Accord de principe à l'unanimité du conseil pour compenser le mi temps, voir plus si besoin.**

Le jeune homme actuellement en contrat à durée déterminée et qui donne pleine satisfaction, pourrait être employé à temps partiel, voire à plein temps dans le cadre éventuel d'un contrat de génération.

1-2) Remplacement temporaire d'un agent d'animation ayant une mission de garderie et une mission d'entretien des gîtes tout en assurant la régie de ces 2 fonctions - prochainement en arrêt de travail pour raison médicale.

→ *Que cet agent souhaite vivement reprendre la totalité de sa charge de travail à l'issue de sa période d'arrêt, ce qui lui ait totalement assuré compte tenu des informations connues à ce jour.*

\* **pour la garderie** : Mme Nadège AUGUSTO s'est proposée comme Agent d'animation.

\* **pour l'entretien des gîtes** : Mme Nathalie BERRUET s'est proposée comme Adjoint technique

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

\* **en ce qui concerne les régies** :

- La titularisation de régie pour les GITES va être transférée à Mme Isabelle LOUP

Avec Mme Marie-José SEVILLE qui demeure suppléante.

- La titularisation de régie pour la GARDERIE PERISCOLAIRE va être transférée à Mme Nadège AUGUSTO

Avec Mme Christel PAMART qui demeure suppléante.

- Mme Catherine OUDIN, à sa reprise, reprendra ses fonctions tant pour la garderie que pour les gîtes avec la responsabilité de mandataire ce qui conduit à l'ajout de la notion de « MANDATAIRE » dans le règlement des régies.

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

→ NOTONS qu'un suppléant ne peut remplacer le titulaire et/ou le mandataire au delà de 2 mois d'absence de ceux-ci.

Les personnes concernées seront validées par le Maire, par arrêté de nomination, après avis du Trésorier de la Ferté St Aubin.

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

---

1-3) Titularisation de Mme Angélique BODART / GAUCHER en tant qu'Adjoint administratif au 23/10/2014, après une année de secrétariat ayant donné toute satisfaction

**Vote "pour" à l'unanimité du conseil**

1-4) Référents pour tout le personnel communal : M. Guy ROUSSE-LACORDAIRE (maire) assisté par Mme Annick GIRARD.

**Vote "pour" à l'unanimité du conseil**

**2 / DEMISSION de M. YVES BODART** comme membre du CCAS et comme responsable de la Commission Travaux

2-1) CCAS : Mme Isabelle LOUP est volontaire pour compléter l'équipe

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

2-2) Commission Travaux : le poste de responsable sera repris par Guy ROUSSE-LACORDAIRE, avec l'appui d'Annick GIRARD (notamment pour la partie administration), d'Eric HAUER (particulièrement pour la voirie, via VALSOL) et de Jason AUGUSTO (pour le PLU, via VALSUD et le SCOT)

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

**3 / MODIFICATION D'UNE DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE**

Modification de l'article 16 (demande du cabinet d'Avocats Casadéi-Jung dans le cadre de l'affaire PATRICIO), pour remplacer la séquence initiale "*dans les cas définis par le conseil municipal*" par le vocable suivant: "*devant toutes juridictions et en toutes matières*"

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

**4 / SYNDICAT MIXTE DU PAYS SOLOGNE VALSUD**

ValSud souhaite modifier ses statuts pour une mise à jour et une simplification.

Le syndicat doit demander à chaque commune qui adhère son accord pour ces nouveaux statuts.

Il s'agit :

- \* de changer des terminologies (tel que remplacement de "cantons" par "communautés de communes",
- \* de simplifier la constitution du bureau (1 Président, 3 vice-Présidents, 4 Membres)
- \* de financer l'étude du SCOT (= schéma de cohérence territoriale, lequel est un document d'urbanisme) pour laquelle il pourra être demandé une participation monétaire aux communes.
- \* de supprimer des instances qui ne sont plus d'actualité etc.

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

**5 / CENTRE DE LOISIRS DE VILLEMURLIN**

Modification de la précédente convention pour l'accueil des enfants le mercredi après-midi après la classe:

Conditions pour les enfants de Villemurlin : → 11,00€ / jour / enfant

Conditions pour les enfants extérieurs à Villemurlin : → 11,00€ / jour / enfant *payés par les parents*  
+ 4,50€ / jour / enfant *payés par les communes*

**vote "pour" à l'unanimité du conseil**

**6 / GARDERIE PERISCOLAIRE**

6-1) Nouveaux tarifs mensuels au 01/10/2014 :

\* 1 enfant sans le mercredi : 23,00€      \* 2 enfants sans le mercredi : 35,00€

\* 1 enfant avec le mercredi : 28,00€      \* 2 enfants avec le mercredi : 43,00€

Dans le cadre du soutien aux familles, il est à observer que le conseil a souhaité conserver des tarifs très bas,

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

---

avec une prise en charge complémentaire importante de la municipalité.

## **vote "pour" à l'unanimité du conseil**

6-2) Augmentation des heures de travail pour un agent d'animation (à définir) uniquement le mercredi, Donnant lieu à une modification du contrat de travail comme suit :

\* Le mercredi : de 7h30 à 9h00 et de 11h50 à 13h00, + 1/2heure pour le ménage (période périscolaire)

## **vote "pour" à l'unanimité du conseil**

M. Jean-Michel SEVILLE, Vice-président du SIRIS, nous signale :

\*qu'une modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire devra intervenir, suite à l'augmentation de la durée d'ouverture.

\* que le seuil de garderie est de 32 enfants pour 2 agents actuels.

## **7 / SPECTACLE CULTUREL ANNUEL INTER-GENERATIONS**

Spectacle de ventriloque et d'animation avec Yves MALORI prévu le **20/12/2014**.

Coût 1400,00€ : Demande de subvention à faire au Conseil Général pour 65% soit 910,00€,

(dans le cadre du Fonds d'accompagnement culturel aux communes), solde de 490,00€ à charge de la mairie, qui devra passer commande directement pour ce faire.

## **vote "pour" à l'unanimité du conseil**

## **8 / GITES COMMUNAUX**

Le prestataire actuel de service pour la location et l'entretien du linge (Blanchisserie des Moussières) ne donnant plus satisfaction, notamment pour défaut de livraison : son contrat sera résilié.

Un nouveau partenaire a été retenu, dont les prestations paraissent de meilleure qualité et moins onéreuses.

Il s'agit d'ELIS

## **vote "pour" à l'unanimité du conseil**

## **9 / IMPAYES DE FACTURES D'EAU**

Une liste d'impayés a été mise à jour par Monsieur le trésorier de La Ferté St Aubin.

Certaines d'entre elles, dues à un défaut de programme informatique de la Trésorerie, sont en cours de régularisation.

D'autres devront être étudiées en cas de difficulté des usagers concernés.

L'une d'entre elles, fait état d'une demande de réduction, suite à une importante fuite

d'eau non décelée lors des gros travaux de rénovation effectués, amenant à une facture de 9413,75€ à la place d'une moyenne de 460€ ces dernières années.

La commune accorde une réduction de 2450,00€ ramenant la facture à 6963,75 €, en contre partie, celle-ci sera réglée Immédiatement par l'abonné.

**Au moment du vote, Olivier Hurier, Pascal Candolfi et Stéphane Védrynes s'abstiennent ;**

**les autres membres du conseil votent "pour"**

## **10 / INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

10-1) Le **SICTOM** demande que les dépôts sauvages constatés sur la commune lui soient communiqués ( nature, quantité, lieu etc.). Le SICTOM peut éventuellement récupérer ces dépôts sauvages signalés.

10-2) Les clefs du tableau d'affichage du centre du village sont détenues par l'équipe technique des employés municipaux, qui devra les transmettre au secrétariat communal pour mise à jour régulière de ce panneau, idem celui situé devant la mairie.

10-3) Identité du village de Vannes

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

---

- a) Blason de la commune : rappeler aux Vannois de faire des propositions pour un nouveau blason.
- b) Le maire, à l'instar des échelles bleues de Villemurlin ou des boîtes aux lettres originales de St Martin propose d'approfondir son idée des « vieux vélos » que chacun pourrait joliment repeindre et accrocher, ça et là, devant les maisons de ceux qui le souhaitent.

10-4) Travaux récents et en cours, établis par les employés municipaux :

\*Traçage effectué de la cour de l'école pour créer un terrain multisports

\*Le plus petit tilleul de la place centrale, face au buraliste, sera coupé le 11/09/2014, afin de commencer la réfection de cette place et gagner des emplacements de stationnement propice aux commerces.

L'un de ces arbre baptisé "arbre de la liberté", avait été planté le 14 juillet 1989, pour les 200 ans de la Révolution Française. En conséquence, Il faudra prévoir une plaque commémorative pour ce fait.

\*Problèmes passagers de trésorerie :

Des difficultés sont apparues en août pour assurer le paiement de nos factures, par suite de retard des subventions attribuées, prévues et attendues.

Une réunion préparatoire, mi août, avec les membres de la Commission des Finances, puis une réunion de travail, début septembre, avec le trésorier payeur de la Ferté-Saint-Aubin ont permis de vérifier la bonne Tenue des comptes de la commune, sous réserve de recevoir nos subventions à temps.

Depuis, certaines subventions sont enfin rentrées, nous rassurant sur le fonctionnement de ce deuxième semestre 2014.

Un tableau de bord mensuel plus précis va être mis en place pour mieux suivre l'évolution de la trésorerie.

A ce jour, les dépenses restent sous étroite surveillance, tant que les fonds nous sont comptés.

## **11/ DATES A RETENIR**

11-1) Dimanche 14/09/2014 : Vide grenier de Bagatelle (Comité des Fêtes)

11-2) Samedi 20/09/2014 : Forum Intercommunal des Associations de Vannes. Séance d'inauguration à 10H.

11-3) Mercredi 24/09/2014 : Réunion publique à 18H avec Orange, salle des Fêtes, à l'occasion du raccordement du central téléphonique à la fibre optique.

11-4) Samedi 11/10/2014 : Inauguration de la nouvelle station d'épuration à 16H30 avec les personnalités régionales.

**Clôture de séance à 22h15**